

Questions au Feuilleton

4. a) La base de données visant la période indiquée ne permet pas de compiler de statistiques portant uniquement sur les résidences unifamiliales ou jumelées, et n'indique pas non plus si l'habitation a été détruite. Les chiffres cités englobent donc également les appartements, les pensions, les hôtels, les motels, les dortoirs, les maisons mobiles et les roulottes.

Année	Nombre d'incendies
1977	36,513
1978	37,133
1979	40,620
1980	29,908

b) Les températures prévalant pendant un incendie dans une maison sont bien supérieures à la température de décomposition de la mousse d'urée-formol qui est de 200°C. La composition des gaz dégagés à des températures très supérieures à 200°C, est traitée dans la réponse à la question 2c). A la température ambiante et aux températures inférieures à 200°C, les gaz dégagés contiennent du formaldéhyde, d'autres aldéhydes et d'autres gaz connexes comme le phénol ainsi que des vapeurs de produits chimiques tels que des composés méthyliques et, dans certains cas, de l'ammoniac.

Bien que les doses toxiques de mélanges de gaz comme ceux dégagés par la mousse isolante d'urée-formol ne soient pas définies de façon précise, il est fort probable qu'elles soient inférieures à celles de tout autre gaz simple comme le formaldéhyde ou l'acétaldéhyde.

«EXPORT FINANCE CORPORATION OF CANADA»

Question n° 2659—**M. Flis:**

1. Quels sont la date de constitution et l'objet de la Export Development Finance Corporation of Canada Inc.?

2. La société a-t-elle respecté ses obligations et atteint ses objectifs et quel est son statut actuel?

M. Gary F. McCauley (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): 1. Il n'existe pas d'enregistrement de société constitué en vertu d'une loi fédérale sous la raison d'«Export Development Finance Corporation of Canada». Il existe toutefois une société à charte fédérale constituée le 4 juin 1959 sous le nom d'«Export Finance Corporation of Canada», en vertu d'une loi spéciale du Parlement sanctionnée à la même date.

La société a pour mission de financer et de faciliter les exportations et importations ainsi que les échanges de marchandises et de services entre le Canada et tout pays membre du Commonwealth ou tout autre pays, de même qu'entre les organismes et résidents canadiens et ces pays ou leurs organismes et résidents.

Pour autant qu'il soit question de la loi susmentionnée, la société a accompli son devoir légal en soumettant au directeur des corporations un bilan financier et une déclaration annuelle pour l'année financière se terminant le 31 mars 1981. Le ministère ne peut se permettre d'émettre des commentaires sur le rendement de la société relativement à ses buts et objectifs. Statut actuel: actif.

LE PROGRAMME DES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS

Question n° 2697—**M. Robison (Etobicoke-Lakeshore):**

Combien a coûté jusqu'à maintenant le programme des réfugiés du Sud-Est asiatique (les réfugiés de la mer vietnamiens)?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Au 31 mars, 1981, un total de \$141,636,000 a été dépensé sur le programme des réfugiés de la mer vietnamiens.

L'ÉMISSION «THE TOM CHERINGTON SHOW»

Question n° 3032—**M. Gamble:**

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) ou M. Marcel Massé ont-ils refusé récemment de participer à une discussion et à un débat sur l'aide extérieure, dans le cadre de l'émission «The Tom Cherington Show» diffusée sur les ondes de CHCH TV de Hamilton (Ont.) et, le cas échéant, pourquoi?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Il a été nécessaire de refuser une invitation à participer à l'émission «The Tom Cherington Show» en octobre, parce que le Président devait se rendre à la conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth en Australie et au sommet Nord-Sud à Cancun, au Mexique. Il a toutefois été convenu avec le réalisateur que l'on tenterait d'inscrire l'émission à l'agenda des activités de M. Massé au moment où celui-ci effectuera un voyage dans la région d'Hamilton.

LE VILLAGE DU TIERS MONDE À L'EXPOSITION NATIONALE DU CANADA

Question n° 3033—**M. Gamble:**

1. L'Agence canadienne de développement international a-t-elle parrainé un Village du Tiers Monde à l'Exposition nationale du Canada qui s'est tenue à Toronto du 19 août au 7 septembre 1981 et, le cas échéant, a) quel en était le budget prévu, b) quel en a été le coût réel?

2. Combien ont coûté, s'il en est, a) les démonstrations, b) les artisans, c) les projections de films et de diapositives, d) toutes les autres dépenses?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Oui. a) Le budget prévu était \$60,000. b) Le coût réel de l'exposition était \$57,391.07.

2. a) Néant. b) Le coût des artisans était \$27,445.44. c) Néant. d) Le coût de toutes les autres dépenses: \$29,945.63.

[Traduction]

M. Smith: Madame le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. NIELSEN—L'OBTENTION DE LA PAROLE

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Madame le Président, j'invoque le Règlement. Je ne puis prendre la parole à moins que ma lampe témoin ne s'allume. C'est à ce sujet que je m'adresse à vous aujourd'hui. J'ai fait des recherches sur le problème que j'ai soumis à la présidence hier. Je ne voudrais pas que Votre Honneur pense, parce que je ne reviens pas sur la question aujourd'hui, que je n'ai pas saisi la première occasion de le faire. En fait, mes recherches me poussent à croire qu'un